



**Communiqué de presse**

Paris, le 24 mars 2026

## **La Banque Postale présente ses tendances et perspectives des marchés de l'épargne et du crédit immobilier à 5 ans**

### **Un contexte macroéconomique résilient malgré les incertitudes**

Dans un environnement marqué par des incertitudes géopolitiques et budgétaires persistantes, la France affiche une croissance de l'activité correcte. La croissance du PIB est attendue à +1,0 % en 2026, un rythme qui devrait se maintenir sur le moyen terme, soutenu par de moindres effets d'attentes associés à l'instabilité politique, la progression du pouvoir d'achat et des taux courts normalisés. De son côté, l'inflation devrait rester maîtrisée autour de 1,2 % en 2026. Les taux directeurs de la BCE se stabilisent quant à eux, à 2,0 %, tandis que le taux OAT 10 ans français s'établirait autour de 3,6 % à court terme avant de baisser légèrement. C'est dans ce contexte que La Banque Postale présente les résultats de son étude « Tendances et perspectives des marchés de l'épargne et du crédit de 2026 à 2031 ».

### **Crédits à l'habitat : vers une normalisation progressive**

Après une année 2025 de reprise, le marché du crédit immobilier devrait connaître une progression modérée. Le taux des crédits à l'habitat se normaliserait à 3,3 % en moyenne sur 2026 (après 3,1 % en 2025), puis 3,4 % en 2027. Cette évolution traduit à la fois la dynamique de taux longs et un retour progressif aux marges historiques pour les banques françaises.

Le pouvoir d'achat immobilier, après un rebond en 2025, devrait se stabiliser, limitant la progression des transactions sur le marché du logement ancien. La production de crédits habitat (hors rachats) resterait cohérente avec les relations de long terme entre crédits et taux d'intérêt.

De plus, après le choc de 2024 et le rebond de 2025, le pouvoir d'achat immobilier des ménages devraient se stabiliser et ne pas progresser de manière importante en 2026.

### **Épargne : arbitrages et attractivité des produits**

Le taux d'épargne des ménages français, encore élevé fin 2024 (+3,6 points par rapport à 2019), amorce une baisse progressive pour atteindre 18 % en 2026. Cette évolution s'explique par la dissipation de l'effet « mémoire » inflationniste, la hausse des rendements financiers et une moindre incertitude. Les arbitrages d'épargne s'orientent vers les produits de moyen-long terme, notamment l'assurance-vie, qui bénéficie d'un environnement de taux longs durablement plus élevé. Le rendement des fonds euros atteindrait 2,7 % en 2026, tandis que le taux du Livret A

se maintiendrait à 1,5 % en août 2026. La collecte sur les livrets réglementés et les PEL resterait pénalisée par la faiblesse relative de leur rendement et des effets de génération.

### **Comportements d'épargne des foyers modestes : arbitrages contraints**

L'étude met en lumière des comportements différenciés selon le niveau de patrimoine. Les ménages aisés arbitrent principalement entre différents produits d'épargne, tandis que les foyers modestes doivent choisir entre consommation et dépôts à vue. Les inégalités patrimoniales se sont accentuées depuis 2009, renforçant la nécessité d'accompagner les ménages les plus fragiles dans la gestion de leur épargne et de leur accès au crédit.

*« Nos prévisions illustrent que l'investissement des ménages et la progression du crédit, aussi modestes qu'ils soient, auront néanmoins une contribution positive à la croissance française. De leur côté, les flux d'épargne ne progresseront pas en raison de la réduction du taux d'épargne. Cette baisse progressive du taux d'épargne et la segmentation des arbitrages selon le niveau de patrimoine sont des tendances structurantes pour les années à venir »* précise **Philippe AURAIN, directeur des études économiques de La Banque Postale.**

### **A PROPOS DE LA BANQUE POSTALE**

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe international de bancassurance, classé 12ème de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner en France près de 18 millions de clients particuliers, entreprises, institutionnels et acteurs du secteur public local. Filiale du groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec plus de 17 000 points de contact dont près de 6 500 bureaux de poste. Premier financeur bancaire des collectivités locales et des hôpitaux publics depuis 2015, La Banque Postale joue un rôle essentiel dans le développement économique des territoires.

Portée par son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », elle ambitionne de bâtir un leader européen de la bancassurance au service de tous ses clients, et d'affirmer son rôle pionnier dans la finance citoyenne. Elle propose une gamme complète et omnicanale de services de bancassurance, structurée autour de ses trois marques : La Banque Postale, sa banque des particuliers, Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale et CNP Assurances, sa filiale d'assurance de biens et de personnes. La Banque Postale accélère également sa stratégie de diversification et développe ses métiers d'expertise, notamment dans la gestion d'actifs, l'assurance, le crédit à la consommation et la banque des entreprises et du développement local.

Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale œuvre pour une transition juste en intégrant au cœur de sa gouvernance des objectifs en matière d'impact environnemental et social. Entreprise à mission depuis mars 2022, La Banque Postale ambitionne d'atteindre zéro émission nette dès 2040. Elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière.

### **CONTACTS PRESSE**

Stéphanie Noel – [stephanie.noel@laposte.fr](mailto:stephanie.noel@laposte.fr) – 06 38 27 32 91

France Plasse – [france.plasse@laposte.fr](mailto:france.plasse@laposte.fr) – 06 08 47 75 41